

LE TEMPS

05.02.2018, Nathalie Jollien

Les ruches en ville, une fausse bonne idée

Tout le monde veut sa ruche en ville pour voir proliférer les abeilles, mais la pratique, contre-productive, exacerbe la concurrence déloyale entre abeilles des villes et abeilles des champs

Face à l'inquiétant phénomène d'effondrement des abeilles, l'installation de ruches sur les balcons, toitures et jardins en centre-ville est monnaie courante. Entreprises, administrations et particuliers se lancent fièrement dans l'apiculture en pensant bien faire. Les promoteurs de cette tendance annoncent que ce geste participe à la conservation de la biodiversité et à la protection de l'environnement.

Pourtant, l'abeille domestique n'est qu'un pollinisateur parmi d'autres. Favoriser à outrance une seule espèce serait, en fait, de la concurrence déloyale, particulièrement pour les abeilles sauvages qui ne trouvent plus de quoi se nourrir et qui sont tout aussi menacées, voire davantage. Une thèse soutenue notamment par des chercheurs de l'université anglaise de Cambridge dans leur publication du 26 janvier dans la revue *Science*.

600 espèces en Suisse

Il existe presque 600 espèces d'abeilles dites sauvages en Suisse, mais la plupart d'entre nous n'en connaissent qu'une: l'abeille domestique, ou mellifère, exploitée depuis des siècles pour la production de miel. Au contraire de l'abeille domestique, la plupart des abeilles sauvages sont solitaires. Elles creusent des trous pour nicher dans le sol, le bois mort ou les tiges de plantes sèches, par exemple. Tout autant que leur cousine domestique, elles jouent un rôle essentiel dans la

D'après Vincent Dietemann du Centre de recherche apicole de Berne, «toutes les abeilles sauvages confondues sont responsables de 50% de la valeur économique du service de pollinisation des cultures, donc autant que l'abeille domestique à elle seule. Pourtant, on ne leur accorde pas assez d'importance dans la recherche. La domestique est plus généraliste et moins coûteuse à favoriser, ce qui explique la focalisation sur cette espèce.»

Les abeilles sauvages sont, elles aussi, en déclin. Selon la liste rouge établie en 1994, en cours d'actualisation, 45% des espèces d'abeilles sauvages sont menacées. Elles pâttissent des pesticides néonicotinoïdes comme toutes les abeilles, mais également d'un manque de sites de nidification, un problème que ne connaissent pas leurs cousines domestiques, hébergées en ruches par les apiculteurs. L'augmentation du nombre de ruches en ville serait-elle le coup de grâce?

Concurrence déloyale

En milieu urbain, les ressources en nourriture sont limitées. «La concurrence entre abeilles domestiques et sauvages est donc exacerbée. D'autant plus que, contrairement à l'abeille

domestique qui parcourt facilement 3 kilomètres pour butiner, l'abeille sauvage a un rayon d'action de 300 à 500 mètres seulement. Cela la rend hyperdépendante de la flore locale et très vulnérable à la concurrence», disait le biologiste Vincent Sonnay_au magazine *Terre et Nature*.

Vincent Dietemann est moins catégorique. Selon lui, «à ce jour, toutes les études sur la compétition ont été faites en milieu non urbain. Là, le bilan des conflits entre abeilles sauvages et domestiques est très mitigé suivant la situation locale et les abeilles domestiques peuvent même dans certains cas être bénéfiques aux autres abeilles.»

Plutôt que de succomber à l'effet de mode des ruches urbaines et pour faire un geste en faveur des abeilles quelles qu'elles soient, reste l'option des plantations de fleurs sauvages et d'arbustes indigènes

Pour le spécialiste, les abeilles domestiques ne concurrencent pas nécessairement les sauvages puisqu'elles ont des origines européennes et font partie intégrante de l'écosystème local. «Il ne faut pas oublier qu'avant d'être domestiquée, l'abeille à miel vivait à l'état sauvage parmi les autres espèces d'abeilles, explique-t-il. Ces populations ont été complètement décimées après l'introduction de l'acarien parasite *Varroa destructor*. L'espèce ne subsiste plus que dans les ruches grâce aux traitements antiparasitaires réalisés par les apiculteurs. On ignore si nous avons aujourd'hui plus ou moins de colonies qu'avant l'arrivée du *Varroa*.»

Le vrai geste écologique

La Suisse compte environ 18 000 apiculteurs qui détiennent en moyenne dix ruches chacun. «A la société romande d'apiculture, le nombre d'adhérents est en croissance depuis quelques années. Fin 2017, il s'élevait à 3490 membres, annonce Sonia Burri, présidente de l'association. Nous constatons effectivement une tendance générale des entreprises, hôtels et autorités à mettre des ruches en ville. Je rappelle qu'il est important de faire une étude environnementale au préalable pour définir si l'emplacement est adapté.» Ensoleillement, nourriture tout au long de l'année, proximité d'autres ruches ou d'un point d'eau sont des paramètres importants qui ne doivent pas être pris à la légère.

Plutôt que de succomber à l'effet de mode des ruches urbaines et pour faire un geste en faveur des abeilles quelles qu'elles soient, reste l'option des plantations de fleurs sauvages et d'arbustes indigènes. A ce sujet, l'association Avenir d'abeilles donne une multitude de conseils pratiques sur son site internet.
